

Le Liban n'a pas été inclus dans le présent avis. Il y a en effet un avertissement permanent pour ce pays déconseillant aux Canadiens de s'y rendre.

Le Ministère émet cet avis consulaire en faisant remarquer que d'autres pays ont donné des conseils semblables qui indiquent leur évaluation respective du degré de risque dans les divers pays ainsi que le nombre et la situation de leurs ressortissants. Il y a environ 17 000 Canadiens dans les pays touchés par cet avis.

On trouvera ci-joint le texte complet du présent avis.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874